



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/11/2025

2025-11-08

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

Etaient absent(s) :

M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etaient excusé(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie PONCET

Date de convocation
28/10/2025

TARIF EMPLACEMENT MARCHE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la création du marché communal bimensuel, il avait été notifié dans la délibération n° 2024-04-08 du 10/04/2024 que l'utilisation du domaine public par les commerçants non sédentaires, dans le cadre du marché, est gratuite et qu'il **n'était pas instauré de droit de place**.

Monsieur le Maire ajoute qu'il avait été décidé que cette tarification sera revue chaque année par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer de droit de place pour l'année 2026 et de maintenir la gratuité.

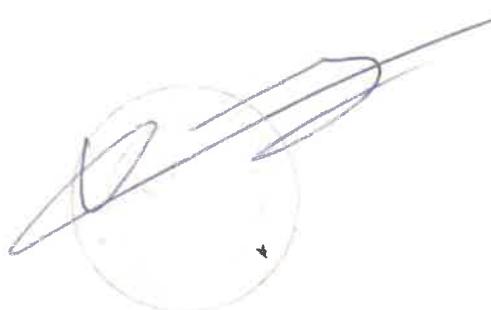
Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy Albieux,
le 04 Novembre 2025

La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET

Le Maire,
Serge DERORY



21 NOV. 2025
Affichage fait le..... numériquement